

ASSURANCE VIE

La France Mutualiste lance PASSERELLE : une assurance vie diversifiée avec une protection en capital à 10 ans

Paris, 2 octobre 2020 – Unique sur le marché, le contrat PASSERELLE allie un investissement sur le fonds en euros de La France Mutualiste et sur un fonds dynamique en unités de compte*, avec pour particularité de proposer une garantie du capital investi à l'échéance du 2 janvier 2031 ou en cas de décès auparavant. Il s'agit d'une assurance vie parfaitement adaptée à un profil d'épargnant prudent mais en attente de performance.



“ A La France Mutualiste, nous avons depuis toujours pour mission de protéger nos clients, et d'autant plus dans le climat actuel particulièrement déstabilisant pour les épargnants. C'est dans ce but que nous avons conçu et développé PASSERELLE, un produit agile au risque limité et porté par La France Mutualiste. Nous sommes fiers de proposer à nos adhérents ce produit qui reflète parfaitement nos engagements mutualistes. ”

**Dominique Trébuchet, Directeur Général du groupe
La France Mutualiste.**

Les multiples atouts du contrat PASSERELLE

Diversifié

Véritable alternative au fonds euros, le contrat d'assurance vie Passerelle est à versement unique sur le profil de gestion Quiétude 2031 qui enveloppe à la fois l'investissement à 65% sur le fonds euros de La France Mutualiste, réputé pour sa stabilité et sa performance, et l'investissement à hauteur de 35% sur un fonds dynamique en unités de comptes : LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée.

Cette unité de compte est investie sur les principales valeurs des marchés d'actions internationaux et répond aux critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Le fonds, lui, est géré avec un mécanisme de contrôle de volatilité visant à mieux réagir dans les périodes de marchés chahutés.

Sécurisé

PASSERELLE « Gestion Quiétude 2031 », c'est la garantie d'un capital** sécurisé au 2 janvier 2031, quelles que soient les évolutions des marchés financiers pendant la vie du contrat, et même en cas de décès si celui-ci intervient auparavant. En cas de rachat de contrat dans la période des dix ans, l'épargnant ne bénéficie pas de la garantie en capital. A l'échéance de la « Gestion Quiétude 2031 », soit le 2 janvier 2031, le contrat se poursuit et un transfert automatique et sans frais de l'épargne s'effectuera vers un support en unités de compte avec un niveau de risque modéré.

CONTACTS PRESSE :

Profile – Juliette Kandel / Leslie Boutin-Sossah – tel : 06 88 65 91 66 / 01 56 26 72 33 – jkandel@agence-profile.com / lboutin@agence-profile.com
La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr

Réponse à la Loi Pacte

Face à la baisse de rendement continue des fonds en euros, il est préconisé de diversifier son épargne. Avec PASSERELLE, La France Mutualiste offre à ses adhérents la possibilité de transférer une partie ou la totalité d'un ancien contrat en euros vers ce contrat au profil diversifié, sans perte de son antériorité fiscale.

S'appuyant sur des experts de renom

Pour construire ce produit innovant, La France Mutualiste s'est entourée d'experts sur le marché :

- Munich Re, un des leaders mondiaux de la réassurance, réassure la garantie plancher à terme et en cas de décès.
« Grâce à notre infrastructure sur les produits d'épargne, unique sur le marché, nous avons vocation à aider les mutuelles à apporter des protections financières sécurisantes pour les épargnants et ainsi à cultiver leur rôle social d'assureur. Notre partenariat avec La France Mutualiste en est une parfaite illustration et marque une innovation majeure sur le marché de l'épargne préférée des Français », indique Stéphane Vanadia, Managing Director Solutions Financières chez Munich Re.
- Amundi, leader européen de l'asset management, a structuré le fond en unités de compte spécifique à PASSERELLE : « LFM Action Monde Volatilité Contrôlée ».

* La valeur des unités de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant des marchés financiers. L'investissement en unités de compte comporte un risque de perte en capital.

**Net de frais sur versements, déduction faite des éventuels impôts et taxes prévus par la réglementation, hors rachat, et avance non remboursée.

À PROPOS DE LA FRANCE MUTUALISTE

Conseil mutualiste en assurance et épargne, le groupe La France Mutualiste offre une protection complète aux particuliers : épargne retraite, dont la Retraite Mutualiste du Combattant, au travers de la mutuelle mais aussi assurances de biens (auto, habitation) et assurances de personne (santé, emprunteur et prévoyance), distribuées via sa filiale Média Courtage.

Le groupe compte 288 000 adhérents-clients, 345 000 contrats gérés, 480 salariés, 290 bénévoles, 63 agences, près de 10 milliards d'euros d'actifs dont 15% en immobilier. Créée en 1891 dans un objectif de mutualisation de l'épargne de ses adhérents, La France Mutualiste défend les valeurs humaines et sociales de solidarité et d'engagement dans un esprit de famille. C'est ce qui l'amène à s'engager particulièrement pour les personnes les plus fragiles, soit à travers son fonds social et d'entraide, soit par des actions de mécénat.

CONTACTS PRESSE :

Profile – Juliette Kandel / Leslie Boutin-Sossah – tel : 06 88 65 91 66 / 01 56 26 72 33 – jkandel@agence-profile.com / lboutin@agence-profile.com
La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr